

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes  
Canton de Limay  
**COMMUNE DE LAINVILLE EN VEXIN (78440)**

## **A R R E T E D U M A I R E**

**Le Maire de la Commune de LAINVILLE EN VEXIN (Yvelines)**

- **Vu le code Général des Collectivités Territoriales,**
- **Vu le Code de la route,**
- **Vu les travaux de rabotage et création de trottoirs rue des sources, rue des Peupliers et rue des Saules, réalisés par la SCREG IDFN Rosny sur Seine sis Route de Buchelay 78710 ROSNY SUR SEINE**

**Considérant qu'il y a lieu de règlementer la circulation et le stationnement dans un but de libérer l'accès à tous véhicules pour permettre la réalisation des travaux,**

## **A R R E T E**

**Article 1** – A compter du jeudi 23 janvier 2012 , pour une durée approximative de 3 semaines, la circulation sera difficile pendant la réalisation de ces travaux, chaussée rétrécie, présence et stationnement d'engin,

**Article 2** – La signalisation réglementaire sera mise en place par la SCREG IDFN Rosny sur Seine, pendant la durée des travaux de jour comme de nuit,

**Article 3** – La société SGREG s'engage à Laisser l'accès libre aux propriétés pour que les riverains puissent rentrer chez eux avec leurs véhicules le soir après 17 h. La voirie sera remise en état dès la fin de ces travaux,

**Article 4** – Le présent arrêté sera transmis à l'intéressé pour affichage sur le lieux des travaux,

Etabli en Mairie de Lainville en Vexin le 19 janvier 2012

Copie de l'arrêté transmis à la gendarmerie de Limay,  
Copie de l'arrêté transmis aux services de secours des Mureaux,  
Copie de l'arrêté transmis à l'entreprise concernée.

P/Le Maire



Adjoint délégué

*Demmi Gaetano*